

**BUREAU D'AUDIENCES PUBLIQUES  
SUR L'ENVIRONNEMENT**

ÉTAIENT PRÉSENTS :     **M. DENIS BERGERON, président**  
                                  **Mme CORINNE GENDRON, commissaire**  
                                  **Mme LINDA GHANIMÉ, commissaire**

**ENQUÊTE ET AUDIENCE PUBLIQUE  
SUR LE PROJET DE RÉSEAU ÉLECTRIQUE MÉTROPOLITAIN  
DE TRANSPORT COLLECTIF PAR CDPQ INFRA INC.**

---

**ERRATUM**

**Page 15, ligne 595**

---

**VOLUME 2**

---

Séance tenue le 27 septembre 2016 à 13 h  
Hôtel Hyatt Regency  
Salle Ovation  
1255, rue Jeanne-Mance  
Montréal

560 de pointe, d'autant que ces stations apporteront une contribution inestimable au développement  
programmé du centre-ville, et par le fait même, offriront à la CDPQ Infra une meilleure probabilité  
d'atteindre des objectifs de rentabilité. Ces stations feront l'objet d'options lors des appels d'offres  
internationaux qui seront prochainement lancés. Alors, dans le cadre de la présente démarche  
d'évaluation, les villes de l'île de Montréal demandent d'intégrer formellement ces trois stations à  
son projet de référence.

565 En matière d'impact sur la lutte aux gaz à effet de serre, c'est le BAPE quand même, les  
activités de transport constituent l'une des principales sources de gaz à effet de serre, les GES. Le  
REM est un système avec un grand potentiel de croissance de clientèle. Combiné avec le projet de  
prolongement de la ligne bleue, la qualité du service du transport montréalais devrait générer un  
570 changement majeur dans l'utilisation du transport en commun, ce qui induira une réduction de la  
production de GES de la collectivité montréalaise, et donc québécoise. Toute réduction effective  
des émissions de GES dans le domaine des transports doit être accueillie positivement puisqu'elle  
nous amène définitivement dans la bonne direction.

575 Quant aux impacts sur les milieux humains et naturels, nous sommes conscients que c'est  
un projet d'envergure majeure qui générera des impacts sur le milieu et qui doit être planifié et  
réalisé avec beaucoup de rigueur. En ce sens, les villes seront vigilantes pour que le projet dans  
son ensemble veille à préserver les milieux de vie limitrophes, le patrimoine et les milieux naturels  
montréalais.

580 C'est dans cette optique, d'ailleurs, que les équipes des villes de l'île de Montréal sont  
mobilisées et collaborent étroitement déjà avec la CPDQ Infra depuis quelques mois. De  
nombreuses améliorations au projet ont déjà été apportées grâce à cette relation de partenaires, et  
d'autres sont en cours ou en voie de réalisation. L'engagement des villes de l'île de Montréal envers  
585 la réalisation de ce projet est total et déjà, bon nombre de professionnels et spécialistes de divers  
domaines d'expertises sont déployés pour assurer des analyses de qualité dans les temps requis,  
permettant la prise de décisions rapide et efficace.

590 En ce qui a trait à la gouvernance du transport en commun, les travaux sont en cours  
actuellement à la suite de l'adoption du Projet de loi pour une nouvelle gouvernance du transport  
en commun sur le territoire du Grand Montréal, que la CMM applaudit. Le développement du projet  
du REM arrive au bon moment et pourra s'intégrer dans cette nouvelle organisation du transport.

595 En fait, Monsieur le président, c'est qu'il faut arrêter de penser en silo. Si on veut vraiment  
avoir une option métropolitaine, travailler avec la périphérie, la STM avec l'ARTM va nous permettre,  
justement, d'atteindre ces objectifs-là, donc dans un contexte de planification et d'opération. On  
pourra parler tantôt de cadre tarifaire et des choses comme ça.